

LE PUBLICISTE.

TRIDI 3 Vendémiaire, an IX.

25 Sep 1800



Le prix de l'abonnement du PUBLICISTE est de 15 fr. 50 cent. pour trois mois, 26 fr. pour six mois, et 50 fr. pour l'année.

Les lois & arrêtés des consuls sont imprimés textuellement, & délivrés aux souscripteurs sans augmentation de prix.

Les lettres & les abonnemens doivent être adressés, franc de port, au directeur du PUBLICISTE, rue des Moineaux, n°. 425, butte des Moulins, à Paris.

TURQUIE.

De Constantinople, le 25 août (7 fructidor).

La nouvelle de la mort du général Menou est démentie publiquement, & l'on est même fondé à croire qu'elle est controuvée. Les rapports directs arrivés du camp de Jaffa n'en font aucune mention. Loin de parler d'un nouveau rapprochement, ils annoncent la continuation des préparatifs pour reprendre les opérations contre l'Égypte. Vingt mille Albaniens, dont une partie étoit déjà arrivée à Jaffa, doivent porter l'infanterie turque à 56,000 hommes. La cavalerie asiatique étoit déjà de plus de 20,000 hommes.

Le capitain-pacha, qui, en partant de Jaffa, avoit été relâché en Chypre avec le commodore Sidney Smith pour y faire des vivres, a repris sa croisière devant Alexandrie, & y attendoit l'arrivée des bâtimens légers qui doivent concourir à ses projets de diversion sur la côte.

RUSSIE.

De Pétersbourg, le 25 août (7 fructidor).

S. M. l'empereur assista le 15 de ce mois à l'exercice de l'artillerie; le lendemain, elle donna à M. le général d'artillerie Kolssakow la grande croix de l'ordre souverain de Saint-Jean de Jérusalem, & créa plusieurs commandans & chevaliers du même ordre.

A L L E M A G N E.

De Munich, le 12 septembre (25 fructidor).

M. le baron de Hompesch, fils du ministre des finances mort dernièrement, qui fut long-tems ministre dirigeant dans les duchés de Juliers & de Berg, a été nommé, par un rescript du 21 août, président du conseil intime à Dusseldorf, & commissaire extraordinaire pour les affaires de la guerre, dans le duché de Berg. Il est parti ces jours derniers pour sa destination.

D'Augsbourg, le 15 septembre (28 fructidor).

Le feld-maréchal Kray s'est retiré en Hongrie.

Outre les changemens annoncés au quartier-général d'Alt-Oetting, on publie que M. le feld-maréchal Joseph Colloredo est président du conseil antique de guerre; le général

Mack en est nommé assesseur. Le général Linken est nommé inspecteur-général de la cavalerie, le général Stupschitz est nommé premier adjudant-général de l'armée d'Allemagne. Le prince Charles de Lorraine est commandant à Grätz. Le général Chasteler commandera une brigade dans le Tyrol; il est parti à cet effet le 6 d'Alt-Oetting.

Il vient aussi de s'effectuer divers changemens dans l'armée d'Italie. MM. les feld-maréchaux-lieutenans Ott, Elmiz & Frolich; les généraux-majors Brieg; Lusignan, Preschern, Nicoletti, Nobili, Dœller, Knesewich (les deux freres), Sekendorf, Szereday, Feuzel, Ulm, Zinn, Schreckinger, ont leur retraite avec pension.

De Ratisbonne, le 15 septembre (28 fructidor).

M. le baron de Fahrenberg, ministre d'Autriche à la diète, lui a communiqué un rescript ministériel, reçu de Vienne, en date du 7, qui a été dicté le 11. Il est dit dans cette piece que « c'est plutôt par l'intérêt que S. M. I. prend aux souffrances & aux calamités générales, que par égard pour ses propres avantages, qu'elle est entrée avec le gouvernement français dans des négociations dont les conditions équitables de la part de S. M. sauteroient aux yeux, si l'on vouloit les publier actuellement; mais que ledit gouvernement a, sans raison fondée, notifié la rupture de l'armistice, qui devoit amener la paix; ce qui a mis S. M. I. dans la nécessité de se mettre, pour tous les cas, en état de défense, pour la sûreté tant de ses propres états que de ceux de l'Empire; qu'en conséquence S. M., secondée de la fidélité & de l'amour de ses peuples, s'est déterminée à se mettre elle-même, avec l'archiduc Jean, à la tête de l'armée; qu'on espere que cet exemple, ainsi que le danger général, ranimeront l'ancien courage des Germains, & engageront les sujets de l'Empire à se joindre à S. M. pour conquérir une paix acceptable.

Ce rescript a été tenu fort secret pendant deux jours par les ministres de la diète; il a produit en général l'impression la plus fâcheuse. On y a remarqué une contradiction frappante avec l'article officiel publié à Vienne, dans lequel on laissoit du moins entrevoir quelque espérance de paix.

Note des rédacteurs. — Tout a changé de face depuis ce rescript. Et au moment où nous recevons la nouvelle de la fâcheuse impression qu'il a produite sur l'esprit des députés, il est probable, il est certain même qu'ils reçoivent, ainsi que nous, la nouvelle agréable de la prolongation de l'armistice.

Tel est le sort des écrivains dans le cours des révolutions; ils doivent effacer le lendemain ce qu'ils ont écrit la veille; & pour peu qu'il y ait de distance entre eux & leurs lecteurs, il est impossible que leurs impressions soient en harmonie. Mais cette rapidité d'événemens qui se précipitent les uns sur les autres, & laissent à peine le tems de respirer, est

elle-même un événement dont il faut tenir compte, & une leçon qui nous apprend que l'histoire des révolutions ne peut être bien écrite par les contemporains.

De Manheim, le 17 septembre (30 fructidor).

Le bruit court depuis hier que le gouvernement a reçu, avant-hier au soir, un ordre du général en chef Moreau, d'après lequel le Palatinat doit, outre la contribution de 500 mille livres, pourvoir à l'entretien des 10 mille hommes qui font le blocus de Philipsbourg. Cette forteresse est étroitement bloquée depuis deux jours. La poste n'y arrive plus. La moitié de la garnison est malade : on y enterre chaque jour 30 ou 40 hommes.

ANGLETERRE.

De Londres, le 18 septembre (26 fructidor).

Dans la nuit du 6 septembre, il se forma plusieurs rassemblemens à la porte d'un boulanger de Birmingham ; ses fenêtres furent brisées, mais le tumulte fut bientôt apaisé.

Dans la matinée du 8, un particulier fut attaqué dans la rue comme marchand de grains ; il se réfugia dans une auberge. Les séditieux augmentoient en nombre & en audace ; ils forgoient les boulangers à donner le pain d'un schelling pour 8 ou 9 deniers, & pilloient ceux qui s'y refusaient. Le lendemain, la sédition prit un caractère de révolte. Les compagnies du 17^e régiment de dragons légers furent appelées au secours de l'autorité méconnue. L'acte de rébellion fut proclamé ; on n'en tint compte, on fit feu ; six des rebelles furent blessés. Les magistrats de Birmingham invitèrent, dans une proclamation, tous les citoyens à rester dans leurs maisons jusqu'au parfait rétablissement de la paix : ils placèrent des gardes dans les marchés. Sur le soir, lord Aylesford entra dans la ville avec son corps de cavalerie d'Yeomanrie. Le lendemain tout étoit rentré dans l'ordre ; seulement on découvrit un homme qui vouloit mettre le feu à un moulin ; il fut arrêté.

Ce n'est pas seulement dans les provinces & dans les campagnes qu'il existe de la fermentation dans l'esprit du peuple. Le 17, le lord maire reçut l'avis qu'un rassemblement de mutins brisoit les vitres d'un M. Jones, marchand de fromages. Il se transporta sur les lieux, indiqua les mesures à prendre. On fit venir un détachement de volontaires des chevaux-légers. A leur approche, la rue se vida ; on arrêta quelques individus qui lançoient des pierres, & le calme reparut.

Le *Royal-George*, de 100 canons, vaisseau amiral de la grande flotte, est rentré à Plymouth pour se réparer. Lord Saint-Vincent a fait transporter son pavillon à bord de la *Ville de Paris*, qui a joint depuis peu cette flotte.

L'amirauté a reçu, il y a deux jours, des dépêches du lord Keith, stationné dans la Méditerranée. On dépêcha aussitôt un exprès à lord Spencer, qui se trouvoit à Alton.

Trois frégates françaises, dont deux de 40 & l'autre de 30, étoient à l'ancre devant Buenosayres, d'où elles devoient aller croiser sur les côtes du Brésil. Les trois bâtimens appartenant à l'escadre française qui a fait tant de prises sur les côtes d'Afrique.

RÉPUBLIQUE HELVÉTIQUE.

De Berne, le 17 septembre (30 fructidor).

Le conseil exécutif donna hier connoissance au corps lé-

gislatif des démarches qui ont été faites par l'entremise du ministre de France, relativement à la liberté des Suisses faits prisonniers de guerre dans le cours de cette campagne. Il résulte de son message que la négociation eût eu le succès qu'elle devoit avoir, si elle n'avoit pas été croisée par une intrigue des émigrés suisses, qui ont cru se venger, par cette lâcheté, du refus qu'ont opposé constamment à leur rentrée tous les patriotes helvétiques.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

De Strasbourg, le 4^e jour complémentaire.

Le général en chef Moreau fit le 24 la revue générale de son armée. C'est une des plus belles que la France ait envoyée en Allemagne : elle est forte de 100 mille hommes, bien vêtus ; bien disciplinés, pleins d'ardeur & de confiance en leurs chefs.

On persiste à croire que l'empereur n'est venu au milieu de son armée que pour échapper au double danger de l'influence des Anglais & d'une insurrection de ses sujets. Toute la famille impériale est sortie de Vienne pour se rendre à Presbourg.

La Bavière est toujours dans un état déplorable. Les habitans sont pour les Français. M. de Montgelas, qui a tout crédit sur l'esprit de l'électeur, incline pour les Anglais.

La garnison de Mayence n'est plus composée que de troupes bataves.

D'après l'état de revue générale de l'armée prussienne, il conste qu'elle est composée d'un effectif de 260 mille hommes, dont 45 mille de cavalerie.

De Paris, le 2 vendémiaire.

Le discours que le ministre de la guerre prononça avant-hier dans le temple de Mars, à la cérémonie de la translation de la république, fut une récapitulation de ses triomphes. « Elle est sublime sans doute, a-t-il dit, l'idée de placer les dépouilles mortelles d'un héros qui n'est plus, au milieu des guerriers qui le suivirent dans la carrière & que forma son exemple. C'est l'urne d'un père rendue à ses enfans comme la plus précieuse portion de son héritage ». Très-belle idée.

— Celui que le ministre de l'intérieur prononça hier dans le même temple, pour célébrer l'anniversaire de la fondation de la république, fut une récapitulation de ses triomphes. « La Victoire un moment infidèle, dit-il, fut ramené par le Génie aux pieds de la Liberté ». Cette pensée brillante fut promptement saisie & vivement applaudie.

— La nouvelle de la prolongation de l'armistice accordée à l'empereur, sous la garantie des forteresses d'Ulm, Ingolstadt & Philipsbourg, n'a été rendue publique qu'hier soir à neuf heures & demie, lorsqu'il eût été facile de la faire connoître, le matin même, à tout Paris par des affiches. Ce trait n'échappera pas à l'histoire ; elle dira que, trouvant la récompense de ses travaux dans le bonheur d'avoir assuré la paix à la France, le premier consul n'a pas voulu convertir les sentimens d'esime & de reconnaissance qu'il a généralement recueillis dans la journée du 1^{er} vendémiaire, en ceux de l'enthousiasme qu'il eût inspiré.

— Le premier consul assista avant-hier à la représentation gratuite qui fut donnée au théâtre de la République, & reçut des spectateurs un hommage d'autant plus flatteur,

qu'il n'étoit dicté par aucun autre intérêt que celui de la vérité.

— Les citoyens Mict & Français (de Nantes) sont nommés conseillers d'état.

— On annonce que les citoyens Cretet, Champagny, Emery, Berlier & Chaptal, conseillers d'état, sont nommés commissaires pour la partie des radiations des prévenus d'émigration.

— Le prix du tir au blanc a été remporté hier par le colonel Fournier; celui de la course de chars par le citoyen Tourton; celui de la course à cheval par le cit. Jonhsou.

Le citoyen Garnerin a monté dans un ballon sur les cinq heures, s'est élevé jusqu'à une hauteur de 500 toises, & de-là est descendu en parachute derrière l'Ecole Militaire, sans accident.

On estime que le feu d'artifice qui fut tiré hier à neuf heures, étoit un des plus beaux qu'on ait vus à Paris.

— Le préfet de la Meurthe a fait conduire hors des frontières un prêtre, nommé Ulrich, qui prêchoit dans les campagnes l'insubordination aux loix de la république.

— Nous avons dit, il y a quelque tems, que le bruit s'étoit répandu à la bourse de Bordeaux, que la fièvre jaune avoit été apportée à Cadix par un vaisseau américain, en avertissant toutefois qu'il falloit se défier d'une pareille nouvelle. Nous apprenons aujourd'hui que cette nouvelle n'étoit pas entièrement contournée. Ce n'est point, il est vrai, la fièvre jaune, mais c'est une maladie contagieuse qui emporte beaucoup de monde à Cadix.

— Les conjectures des négocians de Bordeaux sur la prise de la *Guépe*, corsaire de leur ville, dans le port de Vigo, se sont malheureusement confirmées: mais ce corsaire, assailli par plus de 20 chaloupes, n'a été pris qu'à l'abordage & après la plus vigoureuse résistance; il a eu 25 hommes de tués, parmi lesquels on compte le capitaine commandant, nommé Dupont, & Lecuyer, capitaine en second; & 29 blessés, que les vainqueurs ont fait mettre à terre le lendemain.

— L'électeur de Cologne a nommé l'archiduc Charles son héritier.

— Le duc de Saxe-Cobourg est mort le 21 du mois dernier.

— La nouvelle de la prétendue insurrection de Vienne ne s'est point confirmée; mais on persiste à croire que l'impératrice & le roi de Naples feront un voyage en Hongrie.

— L'électeur palatin a nommé le comte de Grosvenor son chargé d'affaires auprès de la cour impériale.

— M. de Morawitz, ministre de Russie à Hambourg, est, dit-on, nommé ministre des affaires étrangères à Saint-Petersbourg. M. de Morawitz est celui qui avoit demandé un adoucissement à la sentence prononcée contre les rédacteurs du *Censeur*. Ces rédacteurs sont toujours en prison.

— Nous apprenons, par une lettre particulière d'Hambourg, que Dumouriez est parti, le 12 septembre, en grand secret, d'Altona, & qu'il est allé prendre le commandement d'un corps de troupes en Angleterre. Nous ignorons ce que cette petite anecdote peut avoir de piquant, si elle est fautive, & d'effrayant, si elle est vraie.

— Un nommé Moreau, ci-devant garde-du-corps se trouvoit dans le mois dernier à Manchester, une des plus grandes villes manufacturières d'Angleterre; des ouvriers en acier,

persuadés qu'il étoit frère du général de ce nom, se présentèrent à lui au nombre de cinquante, & lui dirent que, s'il cherchoit à enrôler des ouvriers pour les emmener en France, ils étoient prêts à le suivre. Afin de se soustraire à leurs persécution, & ne pas se compromettre avec la police, Moreau fut obligé de quitter la ville. Pour apprécier ce fait, qui est garanti, il faut savoir, que les Anglais sont très-fiers de leurs aciers & de leur flint-glass; 2°. qu'il y a des peines très-sévères prononcées contre les étrangers embaucheurs de leurs ouvriers, ainsi que contre les embauchés.

— Nous apprenons de la Haye que le nouveau système de finances éprouve de grandes oppositions dans la commission de la seconde chambre, à l'examen de laquelle il est soumis. On ajoute qu'il a scandalisé plusieurs membres. Ce sont les termes.

DIPLOMATIE.

Le premier consul aux fonctionnaires publics envoyés par les départemens à la fête du 1^{er} vendémiaire an 9.

Les préliminaires de paix ont été signés à Paris, le 9 thermidor dernier, entre le citoyen Talleyrand, ministre des relations extérieures, & le comte de Saint-Julien, & ratifiés 24 heures après par les consuls.

Le citoyen Duroc a été chargé de les porter à Vienne; les intrigues de la faction des ennemis de la paix, qui paroit encore y jouir de quelque crédit, ont porté l'empereur à refuser de les ratifier. Ce refus étoit motivé sur une note du roi d'Angleterre qui demandoit qu'on adroit ses envoyés au congrès de Lunéville, conjointement avec les plénipotentiaires de l'empereur.

Dès-lors le gouvernement s'est trouvé obligé de rompre l'armistice, pour ne pas perdre le reste de l'automne en vains pourparlers.

Le général Moreau a reçu ordre de communiquer au général ennemi les préliminaires tels qu'ils ont été imprimés dans le journal officiel, & de lui faire entendre que s'ils n'étoient pas ratifiés dans les vingt-quatre heures, ou que si S. M. l'empereur avoit encore besoin d'explications ultérieures, elle devoit remettre à l'armée française les trois places d'Ulm, d'Ingolstadt & de Philipsbourg.

Le gouvernement a également fait connoître au roi d'Angleterre, qu'il ne verroit aucun inconvénient à admettre ses envoyés au congrès de Lunéville, s'il consentoit à une trêve maritime, qui offrit à la France le même avantage qu'a offert à l'empereur la continuation de la trêve continentale.

Le gouvernement reçoit à l'instant même, par le télégraphe, la nouvelle que S. M. l'empereur s'est porté lui-même à son armée sur l'Inu, a consenti à livrer les trois places d'Ulm, d'Ingolstadt & de Philipsbourg, qui sont aujourd'hui occupées par les troupes de la république; & que M. de Lerbach, muni des pouvoirs nécessaires de S. M. l'empereur, est au quartier-général de Alt-Ching avec ordre de se rendre à Lunéville.

Les difficultés qu'on dut présenter naturellement les conditions d'une trêve maritime entraîneront encore quelques retards; mais si les deux gouvernemens ne s'accordent pas sur les conditions de ladite trêve, alors la France & S. M. l'empereur traitent séparément pour une paix particulière, sur les bases des préliminaires; & si, ce que l'on ne sauroit penser, le parti de l'Angleterre parvient à influencer les ministres de Vienne, les troupes de la république ne redouteront ni les neiges, ni la rigueur des saisons, & pour ront

la guerre pendant l'hiver à toute outrance, sans laisser le temps aux ennemis de nouvelles armées.

Ainsi les principes du gouvernement sont : extrême modération dans les conditions, mais ferme résolution de pacifier promptement le continent. Les mesures les plus vigoureuses sont prises pour seconder, dans cet objet essentiel, la volonté du peuple français. Tel est tout le secret de la politique de son gouvernement.

V A R I É T É S.

Au Rédacteur du Publiciste.

Gardons-nous de l'enthousiasme & de l'exagération ; deux excès qui font d'autant plus de mal, qu'ils ont plus souvent la vertu pour excuse.

Pestime le citoyen Sicard, & j'admire avec toute l'Europe l'institution des sourds-muets ; mais il me semble qu'il y a de la maladresse, en louant ses élèves, à citer comme merveilleuses des réponses très-ordinaires ou même inexactes. Il faut justifier cette censure. On demande à Massieu : *Qu'est-ce que la paresse ?* Il répond : *C'est le dégoût, c'est le non-appétit du travail.* — Cette réponse s'applique à la *fainéantise* plutôt qu'à la *paresse*. — « Le paresseux craint la peine & la fatigue ; il est lent dans ses opérations ; il fait traîner l'ouvrage. Le fainéant aime le désœuvrement, hait l'occupation & fuit le travail. Girard. — Voilà de l'exacitude.

Autre réponse : « *La bienfaisance est l'amour de faire du bien aux autres & de réparer la misère d'autrui ; la souffrance pour le malheur d'un autre, le désir de réparer ce malheur, & l'exécution de cette réparation.* »

Il n'y a ni justesse ni précision dans cette réponse.

Qu'est-ce que l'amour de faire du bien ? On dit bien l'amour-propre, l'amour de soi, l'amour des femmes, &c. mais on ne dit point l'amour de faire.... C'est une locution vicieuse.

C'est de plus une mauvaise définition. La BIENFAISANCE est plus que l'amour ou le désir de faire du bien ; c'est l'habitude d'en faire.... Qui n'en a que le désir sans l'exercice, n'est que BIENVEILLANT.

La souffrance pour le malheur d'autrui, c'est la pitié ou la compassion. Cette pitié est-elle accompagnée de la volonté & des moyens d'en soulager l'objet ? elle devient alors CHARITÉ, & l'instituteur des sourds-muets n'auroit pas dû se méprendre sur le sens de ce mot.

Le reste de la phrase est une redondance dans les termes ; & ne donneroit pas une idée de la justesse d'esprit de son auteur, si dans mille autres circonstances, il n'en avoit pas donné des preuves inconstables. Mais, & par cela même, nous devons nous tenir plus en garde & contre les fautes qui lui échappent, & contre l'enjouement qui les cite pour modèles....

T R I B U N A T.

Séance du 2 vendémiaire.

Miot, membre du tribunal, nommé conseiller d'état, envoie sa démission.

On renouvelle le bureau. Crassous est président ; les secrétaires sont, Malès, Riouf, Grenier & Iubert.

La discussion reprend sur une pétition par laquelle le citoyen Borel avoit dénoncé, comme inconstitutionnel, un arrêté des consuls, relatif aux créances sur les fermiers généraux.

Gillet, qui a le premier la parole, s'attache à prouver, 1°. qu'un acte n'est pas inconstitutionnel s'il ne contient pas une contravention formelle à la constitution ; 2°. que l'arrêté dont il s'agit n'est, en aucun point, en contravention avec l'acte constitutionnel. Il demande donc, que le tribunal passe à l'ordre du jour.

Le conseil ordonne l'impression de ce discours.

Challans parle dans le même sens.

Ganilh demande que la discussion ne soit pas fermée parce qu'aucun orateur ne lui a répondu ; cela ne se pouvoit même pas, puisque son discours n'est pas encore distribué. Il soutient toujours que l'arrêté en question est inconstitutionnel. Il demande l'ajournement à la prochaine séance.

L'ajournement est prononcé.

Bourse du 2 vendémiaire.

Rente provis., 22 fr. 15 c. — Tiers consol., 35 fr. 38 c. — Bons $\frac{3}{4}$, 1 fr. 59 c. — Bons d'arrérage, 84 fr. 00 c. — Bons pour l'an 8, 90 fr. 15 c. — Syndicat, 68 fr. 00 c. — Coupures, 68 fr. 00 c.

Instruction sur l'art de faire le Vin, par A. A. Cadot-de-Vaux, membre des sociétés d'agriculture des départemens de la Seine, de Seine & Oise, du Doubs, &c. &c., publié par ordre du gouvernement. A Paris, de l'imprimerie de H. Agasse, rue des Poitevins.

Le nom du citoyen Cadot-de-Vaux annonce presque toujours quelques vues utiles & pratiques pour le perfectionnement de l'économie rurale ou domesque. Peu de savans ont réuni plus de connoissances de tous les genres, & les ont appliquées avec plus de zèle & d'activité aux objets d'utilité publique. L'*Instruction* que nous annonçons intéresse l'économie, l'industrie & le commerce de la France. Les préceptes ont le double mérite de la clarté & de la précision. La théorie qui y est développée est appuyée sur l'autorité d'un célèbre chimiste, le citoyen Chaptal, conseiller d'état, qui a publié un excellent traité d'*Œnologie* (Art de faire le vin).

On aime à voir cet ouvrage imprimé par ordre du gouvernement. C'est une nouvelle preuve du zèle éclairé que le ministre de l'intérieur met à encourager tout ce qui peut avancer les progrès des sciences & des arts. Le citoyen Agasse voulant seconder, en bon citoyen, les vues du gouvernement, en mettant le prix de cette brochure à la portée du plus grand nombre de ceux qu'elle intéresse, a fixé à 12 francs le prix de la douzaine d'exemplaires, franc de port, & à 75 centimes chaque exemplaire pris à Paris.

Nous avons annoncé incorrectement l'ouvrage suivant :

Histoire des principaux événemens du règne de Frédéric-Guillaume II, roi de Prusse, & Tableau politique de l'Europe, depuis 1786 jusqu'en 1796, ou l'an 4 de la république ; contenant un Précis des Révolutions de Brabant, de Hollande, de Pologne & de France ; par L. P. Ségur l'aîné, ex-ambassadeur.

Quid verum, atque decens cure et rogo,

Et omnis in hoc sum.....

HORAT., *epist.*

Trois vol. in-8°, avec le portrait de Frédéric-Guillaume II, gravé par Alexandre Tardieu. Prix, 12 fr. brochés, & 15 fr. 50 c. franc de port ; en papier vélin, 24 francs. A Paris, chez P. Buisson, imprimeur-libraire, rue Haute-Feuille, n°. 20.

Dans l'extrait que nous en avons donné, il s'est glissé une faute typographique assez grave. En parlant de l'auteur, on a mis sa *carrière dramatique*, au lieu de sa *carrière diplomatique*.

Nous reviendrons sur cet important ouvrage.